

**DEPARTEMENT DE
LA HAUTE-SAVOIE**

**ARRONDISSEMENT
DE ST JULIEN-EN-
GENEVOIS**

REPUBLIQUE FRANCAISE

**COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION
ANNEMASSE – LES VOIRONS – AGGLOMERATION**

SIEGE : 11, AVENUE EMILE ZOLA – 74100 ANNEMASSE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL**

OBJET :

Séance du : mercredi 16 octobre 2024

**ADOPTION DES
TARIFS 2025**

Convocation du : 9 octobre 2024

N° CC_2024_0115

Nombre de membres en exercice au jour de la séance : 56

Président de séance : Gabriel DOUBLET

Secrétaire de séance : Nadège ANCHISI

Membres présents :

Laurent GILET, Bertilla LE GOC, Christian DUPESSEY, Christian AEBISCHER, Michel BOUCHER, Robert BURGNIARD, Dominique LACHENAL, Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Pascale MAYCA, Mylène SAILLET RAPHOZ, Pascal SAUGE, Yves CHEMINAL, Marie-Claire TEPPE-ROGUET, Claude ANTHONIOZ, Marion BARGES-DELATTRE, Paulette CLERC, Anny MARTIN, Jean-Michel VOUILLOT, Nadège ANCHISI, Antoine BLOUIN, Odette MAITRE, Denis MAIRE, Christine BURKI, Pauline PLAGNAT-CANTOREGGI, Gabriel DOUBLET, Yannick CHARVET, Danielle COTTET, Patrick ANTOINE, Jean-Pierre BELMAS, Michel COLLOT, Véronique FENEUL, Pascale PELLIER, Nadine JACQUIER, Daniel DE CHIARA, Maurice LAPERROUSAZ, Marie-Jeanne MILLERET

Représentés :

Guillaume MATHELIER par Laurent GILET, Ines AYEYEB par Nicolas LEBEAU-GUILLOT, Louiza LOUNIS par Dominique LACHENAL, Amine MEHDI par Christian DUPESSEY, Bernard BOCCARD par Claude ANTHONIOZ, Jean-Paul BOSLAND par Antoine BLOUIN, Alain LETESSIER par Marion BARGES-DELATTRE, Sophie VILLARI par Pascal SAUGE

Excusés :

François LIERMIER, Maryline BOUCHÉ, Kévin CHALEIL-DOS-RAMOS, Géraldine VALETTE-GURRIERI, Djamel DJADEL, Matthieu LOISEAU, Chadia LIMAM, Joanny DEGUIN, Anne FAVRELLE, Stéphane PASSAQUAY, Isabelle VINCENT, Julien BEAUCHOT

Les différents tarifs à appliquer par Annemasse-Agglomération sont actualisés dans les conditions définies dans les documents annexés à la présente délibération.

Certains tarifs pour Château Bleu évoluent au 1 septembre 2025. Les tarifs correspondants fixés précédemment par les délibérations CC_2023_0148 restent valides du 1^{er} janvier au 31 août 2025 inclus.

Le Conseil Communautaire, entendu l'exposé du rapporteur,

Après en avoir délibéré :

A l'unanimité,
DECIDE :

D'APPROUVER les actualisations des tarifs des budgets principal, eau, ordures ménagères, assainissement collectif et non collectif et transports urbains, à appliquer pour 2025 (sauf mentions contraires), conformément aux tableaux joints en annexe.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE



Pour le président et par délégation,

Le secrétaire de séance,

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Président d'Annemasse Agglo dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification. Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble dans le délai de deux mois à compter de la notification de la délibération ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse d'Annemasse Agglo, si un recours gracieux a été préalablement déposé.

BUDGET ASSAINISSEMENT - TARIFS SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT COLLECTIF
 Tarifs à partir du 01/01/2025

Désignation	Proposition Tarif H.T à partir du 01/01/2025	Tarif HT 2024	Commentaires
Redevance Assainissement - Partie variable			
Territoire d'Annemasse Agglomération (par m ³)	1,31 €	1,31 €	Cette redevance, calculée sur la consommation d'eau facturée, est due pour les immeubles raccordés. Elle peut être doublée en cas de non respect des prescriptions émises par le Service Assainissement dans le cadre de la mise en conformité des installations au delà du délai accordé.
SRB	Tarif SRB	Tarif SRB	Abonnés raccordés au réseau d'Annemasse Agglo, dont le logement est situé sur le territoire du SRB : application de la tarification délibérée par Annemasse Agglo
Import d'effluent - République et Canton de Genève	Fixé par convention	Fixé par convention	La prestation d'assainissement réalisée pour le compte d'autres entités (SRB et SIG-État de Genève) est facturée au tarif déterminé par convention
Import d'effluent - SRB	Fixé par convention	Fixé par convention	
Redevance Assainissement - Partie fixe			
Périmètre Annemasse Agglomération (forfait annuel)	27,00 €	27,00 €	La partie fixe est calculée au prorata du nombre de mois. Facturation par mois entier. Tout mois commencé est dû.
Secteur SRB (forfait annuel)	Tarif SRB	Tarif SRB	Les immeubles situés en dehors du territoire d'Annemasse Agglo mais raccordés sur le réseau d'Annemasse Agglo sont facturés sur la base des tarifs délibérés par la collectivité compétente de leur territoire. (Nangy, Fillinges, Monnetier-Mornex)
Travaux de branchements			
<i>Sur les voies communales</i>			
Surface de plancher inférieure ou égale à 300 m²			
- moins de 10 ml de canalisation (par ml)	694,28 €	675,70 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans -
- plus de 10 ml de canalisation		Frais réels(1)	
- Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	
Surface de plancher supérieure à 300 m² <i>Référence: La profondeur est appréciée au niveau de la boîte de branchement en limite Domaine Public</i>			
- moins de 10 ml de canalisation - Profondeur <2 m (par ml)	1 018,27 €	991,02 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
- moins de 10 ml / Profondeur 2 à 3 m (par ml)	1 221,93 €	1 189,22 €	
- moins de 10 ml / Profondeur 3 à 4 m (par ml)	1 425,59 €	1 387,44 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
- plus de 10 ml de canalisation	Frais réels(1)	Frais réels(1)	
- Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	

Désignation	Proposition Tarif H.T à partir du 01/01/2025	Tarif HT 2024	Commentaires
Sur les routes départementales			
Surface de plancher inférieure ou égale à 300 m2			
- moins de 10 ml de canalisation (par ml)	983,56 €	957,24 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
- plus de 10 ml de canalisation	Frais réels(1)	Frais réels(1)	
- Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	
Sur les routes départementales			
Surface de plancher supérieure à 300 m2			
<i>Référence: La profondeur est appréciée au niveau de la boîte de branchement en limite Domaine Public</i>			
- moins de 10 ml de canalisation (par ml)	1 342,27 €	1 306,35 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
- moins de 10 ml / Profondeur 2 à 3 m (par ml)	1 610,73 €	1 567,62 €	
- moins de 10 ml / Profondeur 3 à 4 m (par ml)	1 880,35 €	1 830,02 €	
- plus de 10 ml de canalisation	Frais réels(1)	Frais réels(1)	
- Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	
Sur les chemins vicinaux ou ruraux			
<i>Référence: La profondeur est appréciée au niveau de la boîte de branchement en limite Domaine Public</i>			
- moins de 10 ml de canalisation (par ml)	428,14 €	416,68 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
- moins de 10 ml / Profondeur 2 à 3 m (par ml)	513,77 €	500,02 €	
- plus de 10 ml de canalisation	Frais réels(1)	Frais réels(1)	
- Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	
Pose d'un siphon-clapet anti-retour, d'un regard, d'une grille sur un réseau ancien existant (par m de profondeur de siphon)	1 076,13 €	1 047,33 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
Fourniture chenal inox type Industrie (forfait)	1 932,41 €	1 880,69 €	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans
Branchement de type non domestique	Frais réels(1)	Frais réels(1)	Suivant la réglementation, le taux de TVA est de 10,00 % pour les rénovations des habitations de + de 2 ans

(1) Les travaux de branchements sont toujours exécutés par une entreprise adjudicataire d'un marché d'Annemasse Agglo

Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC)			
La Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) remplace la Participation pour le Raccordement à l'Egout (PRE) depuis le 1er juillet 2012. Elle est exigible auprès des propriétaires d'immeubles se raccordant au collecteur public d'eaux usées en référence à l'article L. 1331-1 du Code de la Santé Public, c'est à dire les propriétaires d'immeubles d'habitation neufs, réalisés postérieurement à la mise en service du réseau public, et les propriétaires d'immeubles préexistants à la construction du réseau. Les forfaits sont assis sur la Surface de Plancher déclarée.			
Extension d'un logement existant < 50 m ²	1 000,00 €	Nouveau tarif	
Extension d'un logement existant > 50 m ²	1 500,00 €	Nouveau tarif	
Maisons individuelles < 150 m ² (forfait)	2 776,55 €		2 695,68 €
Maisons individuelles > ou = 150 m ² (forfait)	4 100,39 €		3 980,96 €
Cas particulier d'une habitation existante dans le cadre d'extension de réseaux neufs (forfait)	585,77 €		568,71 €
Piscines (forfait par piscine)	136,50 €		132,52 €
Logements collectifs (quelque soit la taille, la surface de plancher) (forfait par logement)	1 910,13 €		1 768,64 €
Cas particulier de logements collectifs existants dans le cadre d'une extension de réseaux neufs (forfait par logement)	350,33 €		324,38 €

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Proposition Tarif H.T à partir du 01/01/2025	Tarif HT 2024	Commentaires	
Participation pour le financement de l'assainissement collectif (PFAC) "Assimilé domestique"				
En référence à l'article L 1331-7 du Code de la Santé Publique, les propriétaires d'immeubles ou d'établissements qui produisent des eaux usées provenant d'usages assimilables à un usage domestique sont assujettis à la PFAC "Assimilé domestique" dans les conditions suivantes :				
Restaurants, hôtels et activités assimilées domestiques au sein des Cliniques, hôpitaux, industrie (Par m ² de surface de plancher)	18,81 €	18,31 €		
Ateliers, bureaux, laboratoires, commerces et salles de sport (Par m ² de surface de plancher)	12,39 €	12,06 €		
Entrepôts (Par m ² de surface de plancher)	4,91 €	4,78 €		
Cas particulier de restaurant, hôtel, activités assimilées domestiques au sein des Cliniques, hôpitaux existant dans le cadre d'extension de réseaux neufs (Forfait par bâtiment)	584,35 €	568,71 €		
Cas particulier d'Ateliers, bureaux, laboratoires, commerces et salles de sport existants dans le cadre d'extension de réseaux neufs (Forfait par bâtiment)	584,35 €	568,71 €		
Cas particulier d'entrepôt existant dans le cadre d'extension de réseaux neufs (Forfait par bâtiment)	292,18 €	284,36 €		
Contrôle de branchement				
Dans le cadre d'une vente ou sur demande d'un abonné (forfait)	138,86 €	135,14 €		
Première visite dans le cadre d'un branchement neuf ou existant à l'initiative d'Annemasse Agglo (forfait)	- €	- €		
Contre-visite sur branchement neuf ou existant suite à non-conformité ou non accessibilité, par logement (forfait)	138,86 €	135,14 €		
Edition d'une copie de rapport de contrôle de branchement, par rapport (forfait)	34,37 €	33,45 €		
Inspection télévisée (Passage de la caméra dans les réseaux)				
Pendant les heures de travail (par ml)	4,63 €	4,51 €	Coût intégrant l'aménagement et le repli du matériel, l'utilisation du véhicule, la main d'œuvre et la rédaction éventuelle d'un rapport. Hydrocurage éventuel facturé en sus	
Pendant les heures d'astreintes (par ml)	5,78 €	5,63 €		
Intervention d'hydrocurage (pour débouchage d'un réseau)				
Réseaux privés des communes				
Lundi au dimanche (par heure)				
		Gratuit	Gratuit	Coût comprenant un camion et un chauffeur. Prévoir main d'œuvre en sus si besoin d'un intervenant supplémentaire
Réseaux d'assainissement (suite à un problème dû à un tiers responsable [béton, laitance de ciment, autres déversements obstruant le collecteur...]).				
Jours ouvrés	Tarifs horaires	de 8h à 17h30 80,20 €	78,05 €	
		de 17h30 à 8h 114,57 €	111,50 €	
Week-ends et jours fériés		de minuit à 24h 114,57 €	111,50 €	
Intervention suite à une pollution ou déversement sauvage				
Utilisation du kit de base pollution (absorbant, boudin, etc...) en attente intervention SDIS (forfait)	115,71 €	112,61 €	Le taux de TVA est de : - 10% sur les réseaux publics - 20% sur les réseaux privés, rivières et lacs	
Autres frais divers (frais de stockage, destruction, utilisation de produits de dépollution, barrages, produits absorbants...) (sur facture)	Frais réels majorés des frais de gestion	Frais réels majorés des frais de gestion		

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Proposition Tarif H.T à partir du 01/01/2025	Tarif HT 2024	Commentaires
Déversements à la Station d'Épuration Ocybèle			
<u>Matières de vidange</u>			
Provenant d'Annemasse Agglo (par m ³)	67,12 €	65,32 €	
Hors Annemasse Agglo (par m ³)	82,15 €	79,95 €	
<u>Graisses</u>			
Provenant d'Annemasse Agglo (par m ³)	78,69 €	76,58 €	
Hors Annemasse Agglo (par m ³)	97,21 €	94,61 €	
Excréments déposés par l'association Animaux-Secours	Gratuit	Gratuit	
Traitement, compostage et épandage des boues provenant d'autres stations			
<u>Concentration de boues:</u>			
≤ 20,00 g/l	34,72 €	33,79 €	
> 20,00 g/l ≤ 40,00 g/l	52,06 €	50,67 €	
> 40,00 g/l	75,21 €	73,20 €	
Coût pour prestation de service			
<u>Main d'œuvre</u>			
Main d'œuvre heures normales (par heure)	27,99 €	27,24 €	
Majoration heures weekend, nuit et jours fériés (% coût horaire main d'œuvre)	100,00	100,00	
<u>Utilisation d'un véhicule</u>			
Véhicule de service type véhicule léger (par heure)	23,15 €	22,53 €	
Véhicule poids lourd (par heure)	57,28 €	55,75 €	
<u>Divers</u>			
Frais de gestion sur les fournitures et prestations externalisées (%)	22%	22%	Majoration du prix d'achat pour frais d'approvisionnement et de stockage ou du prix de la prestation pour gestion administrative. Les fournitures ne figurant pas aux présent tarif seront facturées au prix d'achat avec ce coefficient
Sanctions - Pénalités et frais divers			
Taxe de raccordabilité (par m ³)	1,31 €	1,31 €	Cette taxe est due après la réception des travaux d'extension de réseau ou dès le constat de raccordement par le service assainissement lors d'un contrôle de branchement. Elle est due par le propriétaire sur la base des volumes assujettis de l'abonné. Elle est majorée en cas de non raccordement dans le délai légal de 2 ans suivant la mise en service du collecteur d'assainissement collectif ou du contrôle de branchement.
Pénalité pour défaut de raccordement au-delà des deux ans après mise en service du collecteur public d'assainissement	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 400%	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 400%	La pénalité est notifiée à la fin du délai de deux ans et recouvrée une année plus tard en l'absence de contrôle de réalisation conforme des travaux

Désignation	Proposition Tarif H.T à partir du 01/01/2025	Tarif HT 2024	Commentaires
Pénalité pour non-conformité de la partie privée du raccordement- des eaux usées (absence de raccordement, raccordement partiel ou défaut d'étanchéité) sur collecteur public existant	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 400%	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 400%	
Pénalité pour obstacle mis à l'accomplissement de la mission			
Pénalité pour défaut de paiement de la PFAC			
Déplacement pour absence lors du rendez-vous (forfait)	55,62 €	54,13 €	
Pénalité pour raccordement des eaux pluviales issues de la parcelle sur le collecteur public d'eaux usées	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 100%	Somme équivalente à la part fixe TTC et la part variable TTC appliquée à la consommation réelle de l'abonné, majorée de 100%	
Frais d'études et de gestion d'un sinistre sur le réseau (exemple : détérioration d'un branchement) causé par un tiers (forfait)	333,69 €	324,76 €	Hors frais de remise en état qui seront facturés au réel.
Frais de gestion pour retard de paiement de la redevance assainissement (forfait)	11,46 €	11,15 €	
Intervention non autorisée sur les ouvrages exploités par la collectivité (forfait)	556,15 €	541,27 €	Correspond aux préjudices et frais de gestion engendrés, en application de l'article 59 du règlement de service. Les travaux de remise en état seront facturés en sus au réel.
Pénalités pour branchement clandestin - non autorisé (forfait)	1 668,45 €	1 623,80 €	En application de l'article 8 du règlement de service.
Abonnés domestiques alimentés par une autre ressource que le réseau d'eau publique, sans comptage			
Surface plancher	Nombre d'habitants		
< 200 m ²	et 1 à 2 habitants	100 m ³	100 m ³
< 200 m ²	et 3 à 4 habitants	120 m ³	120 m ³
> ou = 200 m ²	ou 5 habitants et plus	200 m ³	200 m ³
Volume d'eau facturé par an en m ³			
Abonnés assimilés domestiques ou non domestiques alimentés par une autre ressource que le réseau d'eau publique, sans comptage			
Surface plancher	Nombre d'employés équivalent temps plein		
< 3 000 m ²	et < 20 employés	600 m ³	600 m ³
< 3 000 m ²	et 20 à 49 employés	1500 m ³	1500 m ³
> ou = 3 000 m ²	ou 50 employés et plus	3000 m ³	3000 m ³
Volume d'eau facturé par an en m ³			
Suivi des branchements réalisés hors maîtrise d'ouvrage d'Annemasse Agglo			
Suivi et contrôle d'entreprise extérieure réalisant les branchements assainissement hors maîtrise d'ouvrage Annemasse-Agglo, comprend : 2 visites terrain, implantation des ouvrages et analyse des études d'exécution et récolement de l'entreprise (forfait)	160,43 €	156,14 €	
Pénalité pour retard à la mise en œuvre de la réfection définitive des enrobés après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception (par jour calendaire)	53,48 €	52,05 €	
Pénalité pour défaut de remblaiement ou de sécurisation de la fouille après mise en demeure par lettre recommandée avec accusé de réception (par jour calendaire)	53,48 €	52,05 €	
Tarifs divers			
Refacturation des frais d'occupation du domaine public	Frais réels	Frais réels	
Installation de chantier (panneaux, déviation, barrières,...) (forfait)	213,90 €	208,18 €	

BUDGET ASSAINISSEMENT - TARIFS SERVICE PUBLIC ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF (SPANC)

Tarifs à partir du 01/01/2025

Type de prestations	Proposition Prix HT à l'utilisateur au 01/01/2025	Prix HT à l'utilisateur 2024	Commentaire(s)
Redevance "instruction"			
Instruction des demandes d'urbanisme Contrôle conception de la filière	144,64 €	140,77 €	
Redevance "contrôle d'implantation et d'exécution"			
Contrôle de l'implantation de la filière sur le terrain Visites de contrôle des travaux pendant le chantier	144,64 €	140,77 €	
Redevance "contrôle de bon fonctionnement et d'entretien"			
Vérification du bon état d'installations, du bon découlement des effluents, de l'accumulation normale de boues, de la vidange des ouvrages :			
Diagnostic initial	167,78 €	163,29 €	
Contrôle périodique	121,50 €	118,25 €	
Contrôle dans le cadre de vente	133,07 €	129,51 €	
Redevance "contrôle annuel de conformité" - Dispositif ANC > 20 Eh (arrêté 21/07/2015)			
Validation de la conformité annuelle des installations > 20 Eh, examen du cahier de vie - Contrôle annuel de conformité ANC < 20 Eh	69,44 €	67,58 €	
Pénalités			
"Refus d'accès" dans le cadre d'un diagnostic initial Les pénalités sont égales au montant du contrôle à effectuer hors subvention majoré à 400%.	838,90 €	816,43 €	
"Refus d'accès" dans le cadre d'un contrôle périodique Les pénalités sont égales au montant du contrôle périodique hors subvention majoré à 400%.	607,51 €	591,23 €	
- Vidange non réalisée ou réalisée par l'utilisateur ou une entreprise non agréée Les pénalités sont égales au montant du contrôle périodique hors subvention majoré à 200 %	364,51 €	354,74 €	

Type de prestations	Proposition Prix HT à l'utilisateur au 01/01/2025	Prix HT à l'utilisateur 2024	Commentaire(s)
"Refus d'accès" en cas d'ouvrage non accessible Les pénalités sont égales au montant du contrôle périodique hors subvention majoré à 200%	364,51 €	354,74 €	
Non respect des prescriptions émises dans le cadre de la mise en conformité des installations au-delà du délai accordé. Les pénalités sont égales au montant du contrôle périodique hors subvention majoré à 400%	607,51 €	591,23 €	
- Edition d'une copie de rapport de contrôle, par rapport	34,37 €	33,45 €	
- forfait déplacement pour absence au rendez vous	55,62 €	54,13 €	



Annemasse Agglo

Annemasse - Les Vallois Agglomération

Direction des Finances,

de la prospective et de l'évaluation (DFPE)

Version du 30/09/2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024

ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

**BUDGET EAU**

Tarifs à partir du 01/01/2025

DESIGNATION	Tarif à partir du 01/01/2025 (en € H.T.)	Tarif 2024 € H.T.	Commentaires
Travaux de branchements - Maisons individuelles et immeubles			
<u>Prise en charge sur conduite :</u>			
Maisons individuelles (forfait)	323,99 €	315,32 €	
Immeubles (forfait)	439,70 €	427,93 €	
plus value pour fonte (%)	20%	20%	applicable aux tarifs "prise en charge sur conduite"
<u>Terrassement et branchement < 10 ml</u>			
Chemin rural (par ml)	208,27 €	202,70 €	
Voirie communale (par ml)	393,43 €	382,90 €	
Voirie départementale ou communale à grand trafic (par ml)	659,56 €	641,91 €	
Forfait aspiratrice (par heure)	256,88 €	250,00 €	
plus value pour fonte (%)	20%	20%	applicable aux tarifs "terrassement et branchement" < 10 ml
<u>Regard Compteur</u>			
Regard isothermique (forfait)	323,99 €	315,32 €	
Regard béton (forfait)	1 064,56 €	1 036,07 €	
<u>Compteur et plomberie</u>			
15 mm (forfait)	92,57 €	90,09 €	
25 ou 30 mm (forfait)	254,57 €	247,76 €	
40 mm (forfait)	358,71 €	349,11 €	
supérieur à 40 mm	frais réels		sur devis
Travaux de branchement - Lotissements et grands ensembles immobiliers			
<u>Travaux de branchement</u>			
Réalisation du branchement	frais réels	frais réels	
Déplacement (forfait)	37,03 €	36,04 €	
Suppression vieux branchement (forfait)	676,93 €	658,81 €	
Travaux soumis à sujétions particulières (y compris les travaux de nuit)	frais réels	frais réels	

DESIGNATION	Tarif à partir du 01/01/2025 (en € H.T.)	Tarif 2024 € H.T.	Commentaires
Interventions sur les branchements			
<u>Ouverture ou fermeture de branchement (forfait)</u>	60,17 €	58,56 €	Notamment en application des articles 25 et 37 du règlement de service
<u>Pose compteurs individualisés :</u>			
De 0 à 10 logements (unité)	40,09 €	39,02 €	
De 11 à 20 logements (unité)	32,41 €	31,54 €	
De 21 à 50 logements (unité)	27,77 €	27,03 €	
A partir de 51 logements (unité)	26,62 €	25,91 €	
Constat de visite technique supplémentaire			
Au delà de 2 unités par immeubles (forfait)	81,00 €	78,83 €	
Poteaux d'incendie			
Contrôle poteaux d'incendie (unité)	Fixé par convention	Fixé par convention	
Frais divers et sanctions			
Prélèvement sur poteau d'incendie ou sur le réseau sans compteur, branchement clandestin, non autorisé (forfait)	889,85 €	866,03 €	Si nécessaire, en plus de la facturation du forfait, une facture correspondant au coût des travaux réalisés pour la remise en état est établie.
Manœuvre frauduleuse du système de comptage (Bypass compteur, rupture plombs - scellés - bague, retournement compteur) (forfait)	556,15 €	541,27 €	En application de l'article 32 du règlement de service.
Forfait déplacement pour absence lors du rendez-vous de pose compteur, ou accès compteur refusé (forfait)	55,62 €	54,13 €	
Intervention non autorisée sur les ouvrages exploités par la collectivité (manipulation sans autorisation de vannes ou bouche à clé, etc ...) (forfait)	556,15 €	541,27 €	Correspond aux préjudices et frais de gestion engendrés, en application de l'article 59 du règlement de service. Les travaux de remise en état seront facturés en sus au réel.
Vérifications à la demande de l'abonné			
<u>Passage du compteur au banc d'essai (comprend la dépose, l'envoi à la société, le cout de la vérification, la repose et les frais de gestion ED EF)</u>			
Compteur ø 15, 20 (forfait)	231,42 €	225,23 €	En cas de contestation, quand à la fiabilité du compteur servant à la facturation de ses consommations, l'abonné peut demander à faire un étalonnage de l'appareil de mesure. Si le compteur est déclaré conforme, les frais de contrôle sont à sa charge, dans le cas contraire à celle du Service des Eaux.
Compteur ø 25, 30, 40 (forfait)	242,99 €	236,49 €	
Compteur ø 50 (forfait)	260,36 €	253,39 €	
Compteur ø 40, 50, 60 bride (forfait)	323,99 €	315,32 €	
Compteur ø 80 , 100 bride (forfait)	428,14 €	416,68 €	
<u>Pose d'un compteur à tête émettrice (forfait)</u>	92,57 €	90,09 €	

DESIGNATION	Tarif à partir du 01/01/2025 (en € H.T.)	Tarif 2024 € H.T.	Commentaires
Fourniture d'eau temporaire			
Pose d'un compteur chantier ou un abonnement temporaire (forfait)	229,13 €	223,00 €	Notamment en application de l'article 9 du règlement de service
Prélèvement sans compteur autorisé pour un abonnement temporaire (un comptage sera toujours favorisé) y compris volume consommé (par jour et par point de consommation - exemples : attelage, etc.)	2,14 €	2,08 €	
Prélèvement sans compteur autorisé pour un chantier (un comptage sera toujours favorisé) y compris volume consommé (forfait)	458,27 €	446,00 €	
Eau (consommation/abonnement)			
<u>Eau</u>			
Eau consommée (m ³)	1,39 €	1,21 €	Abonnés dont la résidence administrative est situé sur le territoire du SRB (communes de Nangy, Fillinges, Monnetier-Mornex) : application du tarif délibéré par le SRB
Eau - tarif fuite dans les locaux professionnels (m ³)	0,25 €	0,22 €	
Eau consommée - Abonnés sur le territoire SRB (m ³)	Tarif SRB	Tarif SRB	
<u>Cas particuliers:</u>			
Syndicat Rocailles Bellecombe (m ³)	Fixé par convention	Fixé par convention	Fourniture eau en gros - convention échanges d'eau
Thonon Agglomération (ex : Syndicat des eaux Moises et Voirons), Forage des Moulins, Source des Pralets (m ³)	Fixé par convention	Fixé par convention	Fourniture eau en gros

DESIGNATION	Tarif à partir du 01/01/2025 (en € H.T.)	Tarif 2024 € H.T.	Commentaires
Abonnement			
Compteur 15 mm (forfait)	40,00 €	40,00 €	L'abonnement est indépendant du volume d'eau consommé. L'abonnement est calculé au prorata du nombre de mois. Facturation par mois entier. Tout mois commencé est dû. Tarif annuel
Compteur 20 mm (forfait)	56,00 €	56,00 €	
Compteur 25 mm (forfait)	65,00 €	65,00 €	
Compteur 30 mm (forfait)	77,00 €	77,00 €	
Compteur 40 mm (forfait)	96,00 €	96,00 €	
Compteur 50 mm ** (forfait)	115,00 €	115,00 €	
Compteur 60 mm ** (forfait)	161,00 €	161,00 €	
Compteur 80 mm ** (forfait)	249,00 €	249,00 €	
Compteur 100 mm ** (forfait)	287,00 €	287,00 €	
Compteur 200 mm ** (forfait)	316,00 €	316,00 €	
Débitmètre 100 mm ** (forfait)	287,00 €	287,00 €	
Débitmètre 200 mm ** (forfait)	316,00 €	316,00 €	
Abonnés sur territoire SRB (forfait)	Tarif SRB	Tarif SRB	Abonnés dont la résidence administrative est située sur le territoire du SRB (communes de Nangy, Fillinges, Monnetier-Mornex) : application du tarif délibéré par le SRB
** Concerne uniquement les abonnés autres que domestiques et les installations desservant plusieurs logements.			
Frais pour non-paiement d'une facture d'eau			
Frais de dossier (forfait)	11,46 €	11,15 €	Frais de relance en recommandé
Frais de remise en eau suite à coupure pour impayé (forfait)	58,41 €	56,85 €	Ils sont facturés à chaque remise en eau suite à coupures impayées pour tous les locaux à l'exception des habitations principales
Redevance prélèvement			
Agence de l'Eau (m ³)	0,075 €	0,075 €	Elle est calculée en fonction du nombre de m3 d'eau facturé rapporté au montant global de la redevance payée à l'Agence de l'Eau
Coût horaire pour prestation de service:			
Heures normales (par heure)	27,21 €	26,48 €	en application de l'article 15 du règlement de service
Majoration Heures week end, nuit et jours fériés (% du coût horaire main d'œuvre)	100% du tarif heures normales	100% du tarif heures normales	
Coût des démarches et déplacement d'un agent pour la relève d'un compteur, après 3 (trois) passages consécutifs sans relève réelle (forfait)	45,83 €	44,60 €	

DESIGNATION	Tarif à partir du 01/01/2025 (en € H.T.)	Tarif 2024 € H.T.	Commentaires
Individualisation des compteurs : instruction technique et administrative des demandes d'individualisation			
De 0 à 10 logements (unité)	106,95 €	104,09 €	
De 11 à 20 logements (unité)	213,90 €	208,18 €	
De 21 à 50 logements (unité)	320,86 €	312,27 €	
A partir de 51 logements (unité)	427,81 €	416,36 €	
Tarifs divers :			
Contrôle des installations privées en cas d'utilisation d'une autre ressource d'eau (forfait)	45,83 €	44,60 €	en application de l'article 37 du règlement de service
Contre visite sur des installations privées non conforme (protection du réseau public non garanti) (forfait)	45,83 €	44,60 €	conformément à l'article 37 du règlement de service
Frais de gestion sur les fournitures et prestations externalisées (travaux réalisés par prestataire) (%)	22%	22%	Majoration du prix d'achat pour frais d'approvisionnement et de stockage ou du prix de la prestation pour gestion administrative les fournitures ne figurant pas aux présents tarifs seront facturées au prix d'achat avec ce coefficient
Frais d'études et de gestion d'un sinistre sur le réseau (exemple détérioration d'un branchement) causé par un tiers (forfait)	343,70 €	334,50 €	Hors frais de remise en état qui seront facturés au réel
Travaux réalisés par prestataire externe	Frais réels	Frais réels	
Fourniture de petites pièces de plomberie (forfait)	21,39 €	20,82 €	
Fourniture d'une bouche à clé (forfait)	96,26 €	93,68 €	
Etude comprenant le devis, le suivi administratif et technique pour la pose de compteur de diamètre supérieur ou égal à 25 mm (forfait)	160,43 €	156,14 €	
Refacturation des frais d'occupation du domaine public	Frais réels	Frais réels	
Installation de chantier (panneaux, déviation, barrières, ...) (forfait)	213,90 €	208,18 €	



Annemasse Agglo
Annemasse - Le Grand Agglomération

Direction des Finances,
de la prospective et de l'évaluation (DFPE)
Version du 30/09/2024

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

**BUDGET BP
Tarifs 2025**

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
PHOTOCOPIE DE DOCUMENT			
Copie Noir/Blanc A4 recto (unité)	0,030 €	0,03 €	Au profit des tiers Tarif à l'unité pour une page recto
Copie Couleur A4 recto (unité)	0,090 €	0,090 €	Au profit des tiers Tarif à l'unité pour une page recto
Copie Noir&Blanc A3 recto (unité)	0,060 €	Nouveau tarif	Au profit des tiers Tarif à l'unité pour une page recto
Copie Couleur A3 recto (unité)	0,180 €	Nouveau tarif	Au profit des tiers Tarif à l'unité pour une page recto
Travaux réalisés par prestataire externe (unité)	Frais réels	frais réels	Au profit des tiers
LOCATION DE SALLE HOTEL DE L'AGGLOMERATION			
Salle C001			
Heure	33,50 €	32,50 €	Gratuité pour les partenaires de l'Agglo (structures institutionnelles partenaire, titulaire du délégation de service public ou d'un marché pour l'exécution des relations contractuelles, associations partenaires et organisations de Solidarité Internationale en lien avec la Cité de la Solidarité Internationale.
Demi-journée	111,00 €	108,00 €	
Journée	165,00 €	161,50 €	
Salle du conseil			
Heure	56,00 €	54,50 €	Gratuité pour les partenaires de l'Agglo (structures institutionnelles partenaire, titulaire du délégation de service public ou d'un marché pour l'exécution des relations contractuelles, associations partenaires et organisations de Solidarité Internationale en lien avec la Cité de la Solidarité Internationale.
Demi-journée	227,00 €	221,00 €	
Journée	339,00 €	329,00 €	
PRESTATION EXECUTEES POUR LE COMPTE D'UN AUTRE SERVICE DE ANNEMASSE AGGLO OU D'UNE COLLECTIVITE			
Coût main d'œuvre			
Heure Service Bâtiment	33,15 €	32,50 €	
Heure Service Serrurerie - Espaces verts	30,60 €	30,00 €	
Heure Service Parc Autos	46,85 €	45,50 €	
Heure Service Voirie	44,40 €	43,10 €	
Service bâtiment			
Tracteur avec sableuse ou saleuse et chauffeur	67,80 €	66,50 €	
Nacelle avec chauffeur	43,85 €	43,00 €	
Transfert matériel A/R avec chauffeur	65,80 €	64,50 €	
Service Voirie Mutualisée			
Tracteur équipé d'une épaveuse avec chauffeur	107,15 €	104,00 €	Nouveau tarif
Minipelle avec chauffeur	106,10 €	103,00 €	
Camion 3T5 avec chauffeur	78,50 €	76,20 €	
Camion 9T avec chauffeur	85,40 €	82,90 €	
Camion 13T avec chauffeur	87,90 €	85,30 €	
Camion 16T (nouvel équipement en 2025)	115,90 €		
Engin équipé déneigement avec chauffeur	144,00 €	139,80 €	
VL avec chauffeur	65,30 €	63,40 €	

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
Pelle sur pneus avec chauffeur	109,25 €	106,00 €	
Matériel divers (débroussailleuse, souffleur, ...)	9,90 €	9,60 €	
FOYER DE SKI DE FOND DES VOIRONS			
Demi-journée	2,24 €	2,20 €	Uniquement pour les scolaires hors CM1
Journée	3,37 €	3,30 €	Uniquement pour les scolaires hors CM1

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
-------------	--	-------------	----------------

RESEAU DES BIBLIOTHEQUES

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
Inscription et renouvellement	Gratuit	Gratuit	
Retard de restitution	Gratuit	Gratuit	
Absence de restitution de tout ou partie d'un document :			
Livres jeunesse	10,00 €	10,00 €	<i>Dans tous les cas, le remplacement par un document identique ou de valeur équivalente (à la discrétion de la bibliothèque propriétaire) est privilégié. Les montants listés sont appliqués seulement si cela n'est pas possible.</i>
Livres adultes	20,00 €	20,00 €	
Périodique	5,00 €	5,00 €	
CD et livre audio	15,00 €	15,00 €	
Vinyles	25,00 €	25,00 €	
DVD, jeu vidéo et Kamishibai	40,00 €	40,00 €	
Liseuse et lecteur Victor	100,00 €	100,00 €	
Jeu de société	20,00 €	20,00 €	
Console de jeu Lunii	70,00 €	70,00 €	
Console de jeu Switch	150,00 €	150,00 €	
Photos et œuvres d'art	Valeur d'assurance	Valeur d'assurance	
Equipement/objets en prêt	Valeur d'achat	Valeur d'achat	

MANOIR DES LIVRES

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
Entrée (individuels)			
Billet d'entrée adulte plein tarif	4,00 €	4,00 €	
Billet d'entrée tarif réduit (étudiant-retraité)	3,00 €	3,00 €	sur justificatif
Les enfants de moins de 12 ans, les demandeurs d'emploi, les bénéficiaires des minima sociaux, les accompagnants de personnes en situation de handicap, les étudiants en art/beaux-arts Les journalistes, les guides-conférenciers, les membres de l'association "Les amis de l'Archipel Butor", les membres du café littéraire de Lucinges, les professeurs, les bibliothécaires et bénévoles du réseau Intermède, les porteurs de la carte ICOM et du Pass Léman	Gratuit	Gratuit	sur justificatif
Pour tous chaque 1er dimanche du mois, lors des journées européennes du patrimoine, les journées de l'architecture, les rendez-vous au jardin, la nuit de la lecture, spectacles et conférences, vernissage, rencontres, consultation d'un ouvrage sur place	Gratuit	Gratuit	
Ponctuellement pour tous dans le cadre de manifestations ou d'événements décidés par la collectivité, et/ou proposés par ses partenaires	Gratuit	Gratuit	
Visite guidée (individuels)			
Visite guidée exposition temporaire	2,00 €	2,00 €	
Visite commentée bureau Michel Butor	3,00 €	2,00 €	
Visite guidée lors des événements nationaux	Gratuit	Gratuit	
Balade butorienne	3,00 €	Nouveau tarif	
Ateliers (individuels)			
Atelier adulte hors premier dimanche du mois	5,00 €	5,00 €	
Atelier moins de 12 ans, atelier parent-enfant	Gratuit	Gratuit	

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)	
Groupe				
Billet d'entrée pour les groupes à partir de 10 adultes	3,00 €	3,00 €	par personne à partir de 10 adultes	
Groupe scolaires en accès libre	Gratuit	Gratuit		
Visite guidée scolaire + atelier animé par l'Archipel	3,00 €	3,00 €		
Visite guidée scolaire, centre de loisirs	30,00 €	30,00 €	par groupe	
Intervention de médiation en milieu scolaire par l'Archipel	50,00 €	50,00 €	par classe	
Butor forfait par classe	80,00 €	80,00 €	par groupe	
Visite et atelier animé par un artiste invité forfait à l'heure	80,00 €	80,00 €	par groupe	
Tarifs Pass culture CD74				
A la découverte du livre d'artiste				
Etablissement catégorie A : -300 élèves	170,00 €		Il s'agit de tarifs que le conseil départemental impose aux établissements culturels, sportifs à appliquer aux collèges venant dans le cadre des projets SIEL. Il est précisé que le département finance auprès des équipements le reste à charge non pris en charge par les collèges et l'Etat (participant aussi au financement des projets SIEL).	
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	238,00 €			
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	306,00 €			
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	340,00 €			
Inventer des mondes				
Etablissement catégorie A : -300 élèves	150,00 €			
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	210,00 €			
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	270,00 €			
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	300,00 €			
le chemin du livre				
Etablissement catégorie A : -300 élèves	365,00 €			
Etablissement catégorie B : 301 - 500 élèves	511,00 €			
Etablissement catégorie C : 501 - 800 élèves	657,00 €			
Etablissement catégorie D : + 801 élèves	730,00 €			
Matériel par classe	50,00 €			

ARCHIPEL BUTOR			
Carterie (cartes postales, ...)	0,5 € à 5 €	0,5 € à 5 €	
Tote bags	1€ à 10 €	1€ à 10 €	
Librairie (ouvrage jeunesse, bande dessinées, ouvrages spécialisés, romans, essais, monographies, corpus, revues)	Tarif encadré	Tarif encadré	Respects de la tarification encadrée par la loi n°81-766 du 10 août 1981, dite "Loi Lang", qui instaure le système du prix unique du livre
Livres d'artiste NB : Le livre d'artiste n'est pas soumis aux obligations de l'édition (ni numéro ISBN, ni dépôt à la BNF, ni prix unique, ni contrat d'édition, ni droit d'auteur) mais à celle des ventes d'œuvres originales	1 € à 110 €	1 € à 110 €	
Publications de l'Archipel Butor (catalogue d'exposition, catalogue des collections et affiches d'expositions, bandes dessinées, ...)	2 € à 25 €	2 € à 25 €	
Location d'une salle pour conférences et séminaires privés (max 50 personnes) La journée	190,00 €	190,00 €	
Stand Salon du livre d'artiste Les 2 jours	50,00 €	50,00 €	
Redevance d'occupation de la maison d'écrivain Michel Butor par des partenaires culturels Par semaine et par personne	150,00 €	100,00 €	
Participation aux frais d'envoi	6,00 €	6,00 €	pour les envois de catalogues d'exposition

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Tarifs à partir du 01/01/2025 sauf mention contraire	Tarifs 2024	Commentaire(s)
Clé résidence d'artiste - facturation pour perte Par clé	120,00 €	120,00 €	



**BUDGET BP
Tarifs 2025**

Désignation	Tarifs à partir du 01/09/2025	Tarifs 2024	Commentaire(s)
-------------	----------------------------------	-------------	----------------

**CHÂTEAU BLEU
ESPACE AQUATIQUE ADULTE (18 ans et +)** Tarifs à partir du 01/09/2025

Entrée unitaire Unité	5,60 €	5,50 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	4,60 €	4,50 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Abonnement 3 mois Unité	76,00 €	76,00 €	
Abonnement 3 mois réduit Unité	65,00 €	65,00 €	
Abonnement annuel Unité	205,00 €	200,00 €	
Abonnement annuel réduit et GIA Unité	163,00 €	160,00 €	
Carte 20 heures valable 12 mois Unité	66,00 €	65,00 €	
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	50,50 €	50,50 €	
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit	Gratuit	

**CHÂTEAU BLEU
ESPACE AQUATIQUE JEUNE (3 à 17 ans révolus)** Tarifs à partir du 01/09/2025

Entrée unitaire Unité	4,00 €	4,00 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	2,90 €	2,90 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	31,30 €	31,30 €	
Enfant de moins de 3 ans Unité	Gratuit	Gratuit	

TARIF EVENEMENT Tarifs à partir du 01/09/2025

TARIF EVENEMENT - Entrée enfant (-18 ans) Unité	5 €		type journée spéciale : halloween (déco, animation spécifique ..), ciné piscine, octobre rose, ...
TARIF EVENEMENT - Entrée Adultes Unité	7,50 €		
Ponctuellement pour tous dans le cadre de manifestations ou d'évènements décidés par la collectivité, et/ou proposés par ses partenaires	Gratuit		

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Tarifs à partir du 01/09/2025	Tarifs 2024	Commentaire(s)
-------------	----------------------------------	-------------	----------------

CHÂTEAU BLEU		Tarifs à partir du	
ESPACE AQUATIQUE DIVERS		01/09/2025	
Tarif de groupe type CLSH, colonies, associations (venue ponctuelle durant ouverture au Public sans espace réservé) Unité par personne	3,10 €	3,10 €	
Test d'aisance aquatique (public individuel) Unité	4,50 €	4,50 €	
Intervention d'un MNS (enseignement ou surveillance) tarif horaire de la prestation heure	47,50 €	47,50 €	
Réservation d'une ligne d'eau de 25 mètres Heure	25,00 €	35,50 €	

Désignation	Tarifs à partir du 01/09/2025	Tarifs 2024	Commentaire(s)
CHÂTEAU BLEU			
ESPACE AQUATIQUE DIVERS			
Réservation d'une ligne d'eau dans le bassin ludique			
Heure	20,00 €	20,00 €	
Redevance d'occupation du domaine public (leçons de natation privées)	205,00 €	200,00 € / an	200€/ an par MNS : le forfait à l'année remplace le décompte par heure de leçon dispensée
CHÂTEAU BLEU			
ESPACE AQUATIQUE ETABLISSEMENT SCOLAIRE			
	Tarifs à partir du 01/09/2025		
Ecole élémentaire (par élève)	3,50 €	3,00 €	augmentation jusqu'à 4.50€. Moitié aggro, moitié communes
Ecole secondaire (par élève)	4,50 €	4,35 €	
CHÂTEAU BLEU			
ESPACE AQUATIQUE : ACTIVITES DECOUVERTE ET APPRENTISSAGE			
	Tarifs à partir du 01/09/2025		
Séance bébés nageurs ou jardin d'eau			
Unité (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	9,40 €	9,20 €	
Séance école de natation enfant			
Unité (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	10,20 €	9,20 €	1€ en plus car fourniture d'un bonnet
Séance école de natation adulte			
heure (Le montant du trimestre correspond au nombre de séances programmées durant le trimestre, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	10,50 €	10,30 €	
Séance de stage de natation enfant			
Heure (Le montant du stage correspond au nombre de séances programmées durant le stage, multiplié par le coût unitaire d'une séance)	12,55 €	12,30 €	
CHÂTEAU BLEU			
ESPACE AQUATIQUE : ACTIVITES FITNESS (16 ans et +)			
	Tarifs à partir du 01/09/2025		
Séance AQUAINTENSIVE ou AQUADOUCE			
Unité	12,90 €	12,70 €	
Semestre (prix forfaitaire basé sur un minima de 11 séances programmées durant le semestre, jusqu'à 13 séances dans le semestre en fonction planning jours fériés ...)	130,00 €	105,00 €	
Séance AQUABIKE			
Unité	14,00 €	13,80 €	
Semestre (prix forfaitaire basé sur un minima de 11 séances programmées durant le semestre, jusqu'à 13 séances dans le semestre en fonction planning jours fériés ...)	140,00 €	119,50 €	

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Tarifs à partir du 01/09/2025	Tarifs 2024	Commentaire(s)
CHÂTEAU BLEU			
ESPACE BIEN ETRE (18 ans et +)			
Tarifs à partir du 01/09/2025			
Entrée unitaire Unité	14,30 €	14,00 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	13,80 €	13,50 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Entrée unitaire tarif restreint Unité	10,20 €	10,00 €	En cas d'équipement inaccessible
Carte 10 entrées valable 12 mois Unité	126,00 €	124,00 €	
Abonnement 3 mois Unité	133,00 €	130,00 €	
Abonnement annuel Unité	395,00 €	387,00 €	
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit	Gratuit	
CHÂTEAU BLEU			
COMBINE ESPACE AQUATIQUE ET ESPACE BIEN-ETRE (18 ans et +)			
Tarifs à partir du 01/09/2025			
Entrée unitaire Unité	17,00 €	16,50 €	
Entrée unitaire tarif réduit et GIA Unité	14,20 €	13,90 €	Etudiants (sur présentation de la carte), personnes de plus de 65 ans (sur présentation d'une pièce d'identité) personnes handicapées (sur présentation de la carte d'invalidité), entrée durant la dernière heure d'ouverture, ventes groupées (par 50 entrées unitaires uniquement minimum : COS, comités d'entreprise) et GIA
Entrée unitaire tarif restreint Unité	14,20 €	13,90 €	En cas d'équipement inaccessible
Abonnement 3 mois Unité	175,00 €	172,00 €	
Abonnement annuel Unité	484,00 €	474,00 €	
Accompagnateur de personne handicapée Unité	Gratuit	Gratuit	
CHÂTEAU BLEU			
SUPPORTS D'ABONNEMENT			
Carte magnétique - support des abonnements (vente et renouvellement) Unité	2,50 €	2,50 €	Vente et renouvellement
Bracelet RFID pour abonnements COMBINE Bien-être/cardio - AQUA. Unité	2,50 €	2,50 €	Bracelet à acheter en plus du 1er abonnement ou en cas de perte du support initial
CHÂTEAU BLEU			
SNACK			
Redevance occupation snack			
Buvette - Occupation domaine public, par jour d'exploitation	9,00 €	18,00 €	
Food truck - Participation électricité, par jour	5,00 €	9,00 €	



LA BERGUE
CENTRE DE LOISIRS

Accueil de loisirs de LA BERGUE

Tarifs à compter du 8 janvier 2025

Frais de dossier : inchangés		1 enfant	2 enfants	3 enfants, et plus
Frais de traitement administratif des dossiers, par famille et par an : versés à l'inscription ou la ré-inscription, chaque année civile	2024	19,35 €	26,60 €	31,30 €
	à compter du 8-01-2025	19,35 €	26,60 €	31,30 €

Habitants d'Annemasse Agglo		1/2 journée sans repas		Journée		Semaine 4 jours***		Semaine 5 jours	
Quotient familial		2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025
1	Entre 0 et 800	6,00 €	6,08 €	12,00 €	12,15 €**	48,00 €	48,60 €	60,00 €	60,75 €
2	Entre 801 et 1200	6,85 €	6,92 €	13,70 €	13,85 €	54,80 €	55,39 €	68,50 €	69,24 €
3	Entre 1201 et 1600	8,70 €	8,80 €	17,40 €	17,60 €	69,60 €	70,42 €	87,00 €	88,02 €
4	Entre 1601 et 2000	10,30 €	10,40 €	20,60 €	20,80 €	82,40 €	83,18 €	103,00 €	103,98 €
5	Entre 2001 et 2500	12,10 €	12,23 €	24,20 €	24,45 €	96,80 €	97,81 €	121,00 €	122,26 €
6	Entre 2501 et 3000	13,90 €	14,05 €	27,80 €	28,10 €	111,20 €	112,39 €	139,00 €	140,49 €
7	Entre 3001 et 3500	15,30 €	15,78 €	30,60 €	31,55 €	122,40 €	126,20 €	153,00 €	157,75 €
8	Entre 3501 et 4000	17,20 €	17,73 €	34,40 €	35,45 €	137,60 €	141,80 €	172,00 €	177,25 €
9	Entre 4001 et 4500 *	19,00 €	19,58 €	38,00 €	39,15 €	152,00 €	156,60 €	190,00 €	195,75 €
10	Supérieur ou égal à 4501 *	-	21,53 €	-	43,05 €	-	172,22 €	-	215,27 €

* Une nouvelle tranche de quotient est créée : la tranche 9 est donc désormais fixée entre 4001 et 4500. Et une tranche 10 est créée à partir de 4501.

** La prise en compte des bons vacances entraîne un reste à charge de la famille de 1,00 € par journée

*** Tarif applicable si la semaine comprend un jour férié

Habitants hors Annemasse Agglo		1/2 journée sans repas		Journée		Semaine 4 jours***		Semaine 5 jours	
Quotient familial		2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025	2024	à compter du 8-01-2025
1	Entre 0 et 800	15,50 €	15,65 €	31,00 €	31,30 €	124,00 €	125,20 €	155,00 €	156,50 €
2	Entre 801 et 1200	16,50 €	16,68 €	33,00 €	33,35 €	132,00 €	133,40 €	165,00 €	166,75 €
3	Entre 1201 et 1600	18,00 €	18,18 €	36,00 €	36,35 €	144,00 €	145,40 €	180,00 €	181,75 €
4	Entre 1601 et 2000	19,25 €	19,45 €	38,50 €	38,90 €	154,00 €	155,60 €	192,50 €	194,50 €
5	Entre 2001 et 2500	20,75 €	20,95 €	41,50 €	41,90 €	166,00 €	167,60 €	207,50 €	209,50 €
6	Entre 2501 et 3000	22,00 €	22,23 €	44,00 €	44,45 €	176,00 €	177,80 €	220,00 €	222,25 €
7	Entre 3001 et 3500	23,75 €	24,48 €	47,50 €	48,95 €	190,00 €	195,80 €	237,50 €	244,75 €
8	Entre 3501 et 4000	25,50 €	26,28 €	51,00 €	52,55 €	204,00 €	210,20 €	255,00 €	262,75 €
9	Entre 4001 et 4500 *	27,50 €	28,33 €	55,00 €	56,65 €	220,00 €	226,60 €	275,00 €	283,25 €
10	Supérieur ou égal à 4501 *	-	30,38 €	-	60,75 €	-	243,00 €	-	303,75 €

Nouveaux tarifs		1/2 journée	1 journée
Accueil et animations de classes scolaires			
Prix nets (TVA non applicable)			
Sur le centre	1 Classe	60 €	100 €
	2 Classes	100 €	180 €
Intervention en classe ou sur site	1 Classe	60 €	100 €
	2 Classes	100 €	180 €
Le tarif ci-dessus comprend l'intervention de 1 ou 2 animateurs			
Mise à disposition d'un animateur supplémentaire		30 €	50 €
Frais techniques			
Pique nique		4 € l'unité	
Les fournitures et commandes nécessaires aux animations sont refacturées à prix coûtant			
EXEMPLE pour l'activité jus de pomme : Kilo de pomme facturé prix coûtant			
Frais supplémentaires éventuels (selon projet)			
Heure de préparation spécifique pour l'intervention		20 €	

BUDGET OM

Tarifs à partir du 01/01/2025

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
MISE A DISPOSITION D'UNE BENNE A ORDURES MENAGERES AUX COMMUNES			
Mise à disposition d'un camion benne			
Heure	71,91 €	70,50 €	
Main d'œuvre (chauffeur) pour camion benne			
Heure	32,13 €	31,50 €	
Main d'œuvre (ripeur) pour camion benne			
Heure	29,58 €	29,00 €	
Mise à disposition camion et équipage complet			
Heure	163,20 €		Nouveaux prix
MISE A DISPOSITION D'UN CAMION MULTIBENNE AUX COMMUNES			
Mise à disposition d'un camion multibenne			
Heure	86,19 €	84,50 €	
Main d'œuvre (chauffeur) pour camion multibenne			
Heure	31,11 €	30,50 €	
LOCATION DE BENNES			
Location benne 10m3			
Mois	40,80 €	40,00 €	
Jour	2,04 €	2,00 €	
Location benne 35m3			
Mois	65,79 €	64,50 €	
Jour	3,16 €	3,10 €	

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
-------------	------------------------------	------------	----------------

TRANSFERT ET/OU TRAITEMENT ET/OU REDEVANCES DES DECHETS

Traitement OM (ordures ménagères) Tonne	184,15 €	174,50 €	actualisation tarifs SIVALOR incluant +1€ TGAP 2025
Traitement DIB (déchets industriels banals) Tonne	235,00 €	170,00 €	intégration de la TGAP (65€/tonne en 2025)
Traitement DEM (déchets encombrants ménagers) Tonne	195,15 €	179,50 €	actualisation tarifs SIVALOR incluant +1€ TGAP 2025
Traitement DV (déchets verts) Tonne	54,00 €	54,00 €	
Transfert et traitement (site regroupement Etrembières) DV (déchets verts) Tonne	95,00 €	95,00 €	

FORFAIT CAMPEMENT - INSTALLATION ET DEPART "GENS DU VOYAGE"

Forfait mise à disposition + enlèvement en benne 10m3	559,98 €	549,00 €	
35m ²	1 213,80 €	1 190,00 €	
Forfait mise à disposition + enlèvement en bac Installation/Enlèvement	42,84 €	42,00 €	
Bac 750 litres	63,24 €	62,00 €	

ACTES DE VANDALISME

Nettoyage de dépôts sauvages (encombrants, sacs...) aux abords des déchetteries ou des points d'apport volontaire aérien/enterré/semi-enterré (responsable identifié lors de la fouille du dépôt) Forfait	342,72 €	336,00 €	
Intervention, identification et enlèvement (responsable identifié lors de la fouille du dépôt), sur voie publique, de sacs poubelles hors collecte Forfait	106,08 €	104,00 €	

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
DECHETTERIE DES GRANDS BOIS : TARIFS POUR LES ARTISANS ET COMMERCANTS			
Ferraille			
Tonne	Gratuit	Gratuit	
Batteries			
Tonne	Gratuit	Gratuit	
Déchets verts			
Tonne	95,00 €	95,00 €	
Cartons			
Tonne	Gratuit	Gratuit	
Gravats			
Tonne	46,72 €	45,80 €	
Déchets Encombrants Ménagers (DEM)			
Tonne	212,98 €	208,80 €	
Bois			
Tonne	123,52 €	121,10 €	
DDS (acides, bases, peintures, phyto, aérosols....)			
Tonne	1 713,60 €	1 680,00 €	
Huiles végétales			
Tonne	Gratuit	Gratuit	
Laine de verre			
Tonne	328,24 €	321,80 €	
Plâtre			
Tonne	173,30 €	169,90 €	
Verre plat			
Tonne	106,28 €	104,20 €	
Terre			
Tonne	67,83 €	66,50 €	
Huiles minérales			
Tonne	Gratuit	Gratuit	
Déchets de fenêtres			
Tonne	351,49 €	344,60 €	
DIB			
Tonne	220,73 €	216,40 €	
Prix au passage avec traitement flux inconnu			
forfait	160,00 €		Nouveaux prix en cas de fraude dans le cadre du contrôle d'accès
Prix au passage hors traitement			
forfait	7,50 €		Nouveau prix (prix hors traitement) pour nouvelle filière REP.

Envoyé en préfecture le 18/10/2024

Reçu en préfecture le 18/10/2024

Publié le 21/10/2024



ID : 074-200011773-20241017-CC_2024_0115-DE

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
DECHETTERIE DE VETRAZ-MONTHOUX : DEPOTS DES GENS DU VOYAGE			
Bon de dépôt par passage Forfait	68,85 €	67,50 €	

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
VENTE DE CONTENEURS OM PUCES			
Bac 240 litres	39,37 €	38,60 €	
Bac 360 litres	60,49 €	59,30 €	
Bac 770 litres	157,90 €	154,80 €	
GESTION DES CONTENEURS EMR/BIODECHETS PUCES			
Coût d'acquisition d'un conteneur en cas de vandalisme/destruction			
Bac 180L	39,27 €	38,50 €	
Bac 180L - serrure	59,67 €	58,50 €	
Bac 240L	39,78 €	39,00 €	
Bac 360L	61,71 €	60,50 €	
Bac 360L operculé - serrure	91,29 €	89,50 €	
Bac 770L	159,43 €	156,30 €	
Bac 770L operculé - serrure	195,64 €	191,80 €	
Coût de réparation en cas de vandalisme/destruction			
Serrure ouverture automatique	24,48 €	24,00 €	
Couvercle de conteneur 2 roues 180 L	8,06 €	7,90 €	
Couvercle de conteneur 2 roues 240 L	8,87 €	8,70 €	
Couvercle de conteneur 2 roues 360 L	16,01 €	15,70 €	
Couvercle de conteneur 4 roues	25,70 €	25,20 €	
Opercule bac 2 roues	5,00 €	4,90 €	
Opercule bac 4 roues	11,73 €	11,50 €	
Intervention agent pour réparation (hors fourniture)	31,42 €	30,80 €	
COLLECTE DE CARTONS EN CŒUR D'AGGLO			
Vente de chariots grillagés	250,00 €	250,00 €	

Désignation	Tarif à partir du 01/01/2025	Tarif 2024	Commentaire(s)
REDEVANCE SPECIALE - COLLECTE DES DECHETS NON MENAGERS (DNM)			
Principe de calcul RS : part variable + part fixe			
Part fixe	83,23 €	81,60 €	Part Variable = (volume des bacs x nb levées x coût au litre) + Part fixe = 83,23€/an (due en intégralité)
Tarif "OM"			
Coût au litre	0,041 €	0,04 €	
Part variable : bac 240L	9,18 €	9,00 €	
Part variable : bac 340 L	13,16 €	12,90 €	
Part variable : bac 750 L	28,87 €	28,30 €	
Tarif "EMR"			
Coût au litre	0,03 €	0,03 €	
Part variable: bac 180L	5,61 €	5,50 €	
Part variable : bac 240L	7,45 €	7,30 €	
Part variable : bac 340 L	10,61 €	10,40 €	
Part variable : bac 750 L	23,46 €	23,00 €	
Tarif "BIODECHETS"			
Coût au litre	0,36 €	0,35 €	
Part variable: bac 180L	64,26 €	63,00 €	
Part variable : bac 240L	49,98 €	49,00 €	
Part variable : bac 340 L	121,38 €	119,00 €	
Part variable : bac 750 L	267,75 €	262,50 €	
MISE A DISPOSITION DE COMPOSTEURS DOMESTIQUES ET SEAUX			
Composteur individuel plastique/bois (volume approximatif 300L)	Gratuit	Gratuit	
Composteur individuel plastique/bois (volume approximatif 600L)	Gratuit	Gratuit	
Composteur individuel plastique/bois (volume approximatif 800L)	Gratuit	Gratuit	
3 composteurs collectifs en pied d'immeubles plastique/bois (volume approximatif 600L)	Gratuit	Gratuit	
3 composteurs collectifs en site public (volume approximatif 800L)	Gratuit	Gratuit	
Seau pour le compostage	Gratuit	Gratuit	
Lombricomposteur	Gratuit	Gratuit	



BUDGET TRANSPORTS URBAINS

Tarifs à partir du 10/12/2024

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
BILLET TAC ANNEMASSE PASS				
Billet plein tarif (tout client dès 6 ans) Unité	1,70 €	1,70 €	+ 0%	
Majoration vente à bord sur la ligne Tango Unité	0,30 €	0,30 €	+ 0%	
Billet animal (hors chien guide) Unité	1,70 €	1,70 €	+ 0%	
TAC'Accompagné par ayant droit, après dépôt d'un dossier Handi'Tac si dossier validé par la commission d'admission Unité	Gratuit	Gratuit		
BILLET TAC ANNEMASSE PASS				
Carnet de 10 billets - Plein tarif Unité	14,00 €	14,00 €	+ 0%	
ABONNEMENT TAC ANNEMASSE PASS - MENSUEL				
Adulte (+ de 26 ans)				
QF de 0 à 420 €	13,00 €	13,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	20,00 €	+ 0%	
QF de 651 à 800 €	30,00 €	30,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 800 €	45,00 €	45,00 €	+ 0%	
Junior (6 à 25 ans)				
QF de 0 à 420 €	13,00 €	13,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	20,00 €	+ 0%	
QF de 651 à 800 €	30,00 €	30,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 800 €	35,00 €	35,00 €	+ 0%	
ABONNEMENT TAC ANNEMASSE PASS - ANNUEL				
Adulte (+ de 26 ans)				
QF de 0 à 420 €	130,00 €	130,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	200,00 €	+ 0%	
QF de 651 à 800 €	300,00 €	300,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 800 €	450,00 €	450,00 €	+ 0%	

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
Junior (6 à 25 ans)				
QF de 0 à 420 €	130,00 €	130,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	200,00 €	+ 0%	
QF de 651 à 800 €	300,00 €	300,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 800 €	350,00 €	350,00 €	+ 0%	

TITRES SCOLAIRES ANNEMASSE PASS

Abonnement scolaire mensuel (-18 ans et scolarisés)				
QF de 0 à 420 €	13,00 €	13,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	20,00 €	20,00 €	+ 0%	
QF de 651 à 800 €	22,00 €	22,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 800 €	25,00 €	25,00 €	+ 0%	
Abonnement scolaire annuel (-18 ans et scolarisés)				
QF de 0 à 420 €	130,00 €	130,00 €	+ 0%	
QF de 421 à 650 €	200,00 €	200,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 650 €	200,00 €	200,00 €	+ 0%	
Abonnement scolaire CAR annuel (-18 ans et scolarisés)				
QF de 0 à 420 €	130,00 €	130,00 €	+ 0%	Circuit spécial (1 aller-retour le matin et la soir) vers les collèges et lycées d'Annemasse, Ville la Grand et Cranves Sales valable durant l'année scolaire
QF de 421 à 650 €	150,00 €	150,00 €	+ 0%	
QF supérieur à 650 €	150,00 €	150,00 €	+ 0%	

TITRE DE GROUPE

Groupe Plein Tarif	2,10 €	2,10 €	+ 0%	Tarif A/R par personne pour groupe préalablement constitués, à partir de 10 personnes. Réservation obligatoire à TAC Boutique 48h avant le déplacement
Unité				
Groupe Tarif réduit (6 à 15 ans)	1,80 €	1,80 €	+ 0%	Tarif A/R par personne pour groupe préalablement constitués, à partir de 10 personnes. Réservation obligatoire à TAC Boutique 48h avant le déplacement
Unité				

DIVERS

Titre non validé en entrée	35,00 €	50,00 €	- 30%	Montant forfaitaire maximum - Loi Savary du 22 mars 2016
Absence de titre	70,00 €	70,00 €	+ 0%	
Falsification de titre	70,00 €	120,00 €	- 42%	Montant forfaitaire maximum - Loi Savary du 22 mars 2016

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
Incivilité	150,00 €	150,00 €	+ 0%	Montant maximum - Loi Savary du 22 mars 2016
Frais de dossier en cas d'absence de règlement de la contravention à partir du 8 ^{ème} jour	50,00 €	60,00 €	- 17%	
Régularisation des PV pour voyageur avec abonnement valide sous 7 jours	5,00 €	5,00 €	+ 0%	
Frais de premier établissement de carte	5,00 €	5,00 €	+ 0%	
Duplicata en cas de vol ou perte toutes cartes (sur justificatifs)	8,00 €	8,00 €	+ 0%	
Résiliation abonnement sans justificatif	30% de la valeur restante	30% de la valeur restante		

LEMEN PASS - GAMME TARIFAIRE TRANSFONTALIERE 210 + 10

Billet Léman Pass zone 210+10				
Billet plein tarif (dès 16 ans)	4,80 €	4,80 €	+ 0%	valable pour 2 arrêts de part et d'autre de la frontière
Billet tarif réduit (6 à 15 ans)	3,80 €	3,80 €	+ 0%	
Billet de raccordement pour les abonnés Z10 (dès 6 ans)	1,70 €	1,70 €	+ 0%	
Billet "saut de puce" transfrontalier tram	2,00 €	2,00 €	+ 0%	
Billet animal	1,80 €	1,80 €	+ 0%	
Carte journalière Léman Pass				
Billet plein tarif (dès 16 ans)	13,50 €	13,50 €	+ 0%	
Billet tarif réduit (6 à 15 ans)	9,40 €	9,40 €	+ 0%	
Carte Multi-jours (5 jours consécutifs)				
Billet plein tarif (dès 6 ans)	57,30 €	57,30 €	+ 0%	
Abonnement régional Annemasse mensuel				
Adulte (+ de 26 ans)	116,50 €	116,50 €	+ 0%	
Junior (6 à 25 ans)	81,00 €	81,00 €	+ 0%	
Abonnement régional Annemasse annuel				
Adulte (+ de 26 ans)	960,30 €	960,30 €	+ 0%	
Junior (6 à 25 ans)	758,20 €	758,20 €	+ 0%	

VELOSTATION

Vélo à assistance électrique					
Abonnement par mois VAE et VAE pliants					
Plein tarif	suppression tarif	65,00 €		Suppression du tarif mensuel - offre de service qui bascule sur le vélo en libre service Fredo	
Tarif réduit*	suppression tarif	45,00 €			
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	suppression tarif	25,00 €			
Abonnement par mois VAE Cargo					
Plein tarif	suppression tarif	80,00 €			
Tarif réduit*	suppression tarif	65,00 €			
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	suppression tarif	45,00 €			



Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
Classique et pliant (non VAE) par mois				
Plein tarif	<i>suppression tarif</i>	25,00 €		
Tarif réduit*	<i>suppression tarif</i>	20,00 €		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	<i>suppression tarif</i>	10,00 €		
Trotinette électrique (par mois)				
Plein tarif	<i>suppression tarif</i>	35,00 €		Suppression du tarif mensuel - offre de service qui bascule sur le vélo en libre service Fredo
Tarif réduit*	<i>suppression tarif</i>	30,00 €		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	<i>suppression tarif</i>	20,00 €		
Abonnement 12 mois VAE et VAE pliant				
Plein tarif	650,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	450,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	300,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 12 mois VAE Cargo				
Plein tarif	800,00 €	<i>nouveau tarif</i>		Ouverture d'une offre longue durée pour répondre à la demande usagers - tarif basé sur le cout de 10 mois
Tarif réduit *	650,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	540,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 12 mois vélo classique et pliant (non VAE)				
Plein tarif	250,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	200,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	120,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 12 mois trotinette électrique				
Plein tarif	350,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	300,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	240,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 6 mois VAE et VAE pliant				
Plein tarif	325,00 €	<i>nouveau tarif</i>		Ouverture d'une offre longue durée pour répondre à la demande usagers - tarif basé sur le cout de 10 mois
Tarif réduit *	225,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	150,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 6 mois VAE Cargo				
Plein tarif	400,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	325,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	270,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 6 mois vélo classique et pliant (non VAE)				
Plein tarif	125,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	100,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	60,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 6 mois trotinette électrique				
Plein tarif	175,00 €	<i>nouveau tarif</i>		Ouverture d'une offre longue durée pour répondre à la demande usagers - tarif basé sur le cout de 5 mois
Tarif réduit *	150,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	120,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Abonnement 3 mois VAE et VAE pliant				
Plein tarif	195,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif réduit *	135,00 €	<i>nouveau tarif</i>		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	75,00 €	<i>nouveau tarif</i>		

Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
Abonnement 3 mois VAE Cargo				Création du titre 3 mois équivalent à 3 fois l'offre un mois (offre un mois supprimé cf ci-dessus)
Plein tarif	240,00 €	nouveau tarif		
Tarif réduit *	195,00 €	nouveau tarif		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	135,00 €	nouveau tarif		
Abonnement 3 mois vélo classique et pliant (non VAE)				
Plein tarif	75,00 €	nouveau tarif		
Tarif réduit *	60,00 €	nouveau tarif		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	30,00 €	nouveau tarif		
Abonnement 3 mois trotinette électrique				
Plein tarif	105,00 €	nouveau tarif		
Tarif réduit *	90,00 €	nouveau tarif		
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	60,00 €	nouveau tarif		
Accessoires par mois				
Casque	Gratuit	Gratuit		
Antivol (pour les vélos uniquement)	Gratuit	Gratuit		
Panier avant (location mensuelle)	2,00 €	2,00 €	+ 0%	
Porte bagage enfant (location mensuelle)	2,00 €	2,00 €	+ 0%	
Remorque (location journalière)	6,00 €	6,00 €	+ 0%	
Remorque (location mensuelle)	30,00 €	30,00 €	+ 0%	
Gilet de sécurité	Gratuit	Gratuit		
Bombe anti-crevaisson	Gratuit	Gratuit		
Pénalité				
Pénalité de retard	10,00 €	10,00 €	+ 0%	
Vélo rendu sale	40,00 €	40,00 €	+ 0%	

CONSIGNES VELOS				
Abonnement mensuel				
Plein tarif	10,00 €	10,00 €	+ 0%	
Tarif réduit *	8,00 €	8,00 €	+ 0%	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	5,00 €	5,00 €	+ 0%	
Abonnement annuel				
Plein tarif	60,00 €	60,00 €	+ 0%	
Tarif réduit *	50,00 €	50,00 €	+ 0%	
Tarif solidaire (QF entre 0 et 800 €) et étudiant **	30,00 €	30,00 €	+ 0%	
Accessoires pour les abonnés consignes vélos				
Location annuelle de casier				
Adulte (+ de 26 ans)	10,00 €	10,00 €	+ 0%	
Jeune (- de 26 ans)	5,00 €	5,00 €	+ 0%	
Location annuelle de casier avec prise électronique "E-Casier"				
Adulte (+ de 26 ans)	60,00 €	60,00 €	+ 0%	
Jeune (- de 26 ans)	30,00 €	30,00 €	+ 0%	

*tarif réduit : abonnés Annemasse Pass/Léman Pass (inscrits dans la base de données du réseau TAC), abonnés citiz, abonnés TER et interurbains dans le périmètre du Léman Express

**étudiant sous condition d'un justificatif de scolarité



Désignation	Tarif à partir du 10/12/2024	Tarif 2024	Variation	Commentaire(s)
-------------	---------------------------------	------------	-----------	----------------